

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°253 DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

**Bogola Haba,  
coordinateur du FNDD**

**« Nous avons besoin de se  
refonder pour que naisse  
la nouvelle Guinée... »**

P.3



Édito à vue d'Aigle

## La CEDEAO face au borbier guinéen !

Le 62ème sommet de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO s'est tenu le dimanche 04 décembre 2022, à Abuja, la capitale nigérienne. Un sommet au cours duquel d'importantes décisions ont été prises par les dirigeants de la sous-région. Il a ainsi été demandé aux autorités de Conakry d'organiser un dialogue inclusif afin qu'un consensus soit trouvé pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ce qui revient clairement à dire que le dialogue qui s'est ouvert le 24 novembre dernier ne compte pas aux yeux de l'organisation sous-régionale... P.2

AG DE L'UFDG

P.2



**Les vérités de Cellou Baldé**

L'AMBASSADEUR TROY DAMIAN  
FITRELL À KANKAN

P.4



**« Dans toute l'histoire de la Guinée,  
les Etats-Unis ont été à ses côtés... »**

EVENTUALITÉ D'UNE CANDIDATURE D'ALPHA CONDÉ



**Ce qu'en pense Dr Ousmane  
Kaba du PADES**

P.3

CLAUDE PIVI À LA BARRE

P.4

**« Les mutinerie de 1996, c'est moi  
qui ai sauvé le président Conté »**

MAINTIEN EN DÉTENTION DE KASSORY ET CIE

**Un juriste interpelle !**

P.5

SANTÉ PUBLIQUE

P.6

**La drépanocytose, cette maladie  
qui rompt tant de fiançailles**

## Édito à vue d'aigle



### La CEDEAO face au borbier guinéen !

**L**e 62<sup>ème</sup> sommet de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO s'est tenu le dimanche 04 décembre 2022, à Abuja, la capitale nigérienne. Un sommet au cours duquel d'importantes décisions ont été prises par les dirigeants de la sous-région. Il a ainsi été demandé aux autorités de Conakry d'organiser un dialogue inclusif afin qu'un consensus soit trouvé pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ce qui revient clairement à dire que le dialogue qui s'est ouvert le 24 novembre dernier ne compte pas aux yeux de l'organisation sous-régionale.

Pour rappel, c'est le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, qui a cru devoir créer par décret un cadre de dialogue inclusif pour favoriser des échanges constructifs entre le gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile. Et pour faciliter ce dialogue inter-guinéen, que tout le monde veut franc et sincère, le Premier ministre de transition, Dr Bernard Goumou, a jeté son

dévolu sur trois anciennes ministres que sont: Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah et Madame Guilao Joséphine Lénou. Dans le décret de création du cadre de dialogue inclusif, il est clairement indiqué que ces trois facilitatrices ont été choisies pour leur moralité, leur neutralité et leur expertise. Elles auront pour rôles de : présider les plénières ; modérer les discussions ; faciliter la bonne communication entre les parties prenantes ; rapprocher les positions des parties prenantes ; veiller au respect des modalités pratiques du dialogue ; œuvrer pour l'atteinte des objectifs escomptés par le dialogue. Elles devront par ailleurs rendre régulièrement compte au Premier ministre, après chaque plénière, de l'évolution du dialogue et seront assistées chacune par deux rapporteurs. Après leur nomination, les trois facilitatrices ont fait le tour des sièges des différentes coalitions, en compagnie du Premier ministre. Mais à ce jour, c'est l'inter-coalition formée par l'ANAD, le FNDC politique et le RPG Arc-en-ciel et alliés qui refuse de se joindre aux autres entités au sein du cadre de dialogue. Ces coalitions, présentées à juste raison comme les plus représentatives du pays, exigent du CNRD et du gouvernement de transition la satisfaction d'un certain nombre de préalables. Beaucoup d'observateurs se sont alors demandé si l'on ne va pas finalement se passer de cette Troïka pour poursuivre le dialogue inclusif censé conduire la Guinée vers des élections libres et transparentes. Mais après la sortie du président de la commission de la CEDEAO à l'issue du 62<sup>ème</sup> sommet de l'institution, il y a à parier que l'on va reprendre les choses. Le diplomate gambien Omar Aliou Turay a même suggéré un plan B, qui consiste à organiser ce dialogue inter-guinéen dans un pays de la sous-région afin qu'il soit véritablement inclusif ; Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré étant absents du pays pour diverses raisons. Reste à savoir maintenant si le CNRD et son président entendront les choses de cette oreille. Au moment où nous mettons sous presse, il n'y avait pas encore eu de réaction de la part des autorités guinéennes.

### AG DE L'UFDG

## Les vérités de Cellou Baldé

**L'UFDG a tenu le samedi 03 décembre son assemblée générale hebdomadaire à son siège national. Cellou Baldé, le coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays, en a profité pour faire remarquer que la crise guinéenne ne sera pas résolue tant que les trois grandes coalitions politiques du pays (ANAD, FNDC politique, RPG Arc-en-ciel et alliés) ne seront pas autour de la table.**



« Ce que nous avons envie de faire remarquer, c'est de demander aux autorités de la transition de nous éviter de perdre inutilement du temps. Parce qu'ils sont convaincus que tant que les vrais acteurs, tant que les forces vives de la nation, conformément à l'article 77 de la charte de la transition ne seront pas autour de la table, avec le CNRD et le gouvernement, la crise guinéenne ne sera pas résolue. Tant que les vrais sujets pour le retour à l'ordre constitutionnel ne seront pas débattus avec les vrais acteurs auxquels le peuple a fait confiance, la crise guinéenne ne sera pas résolue... Tant qu'on ne donne pas le pouvoir à celui-là pour lequel, le peuple est en train de voter, qui est le choix du peuple, on ne finira

pas avec les crises », a fait savoir Cellou Baldé à l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG. Et de demander carrément d'arrêter ce qui est en train de se passer à l'hôtel Riviera Royal pour favoriser un véritable dialogue entre les véritables acteurs. Il faut rappeler que cette inter-coalition ANAD-FNDC politique-RPG Arc-en-ciel et alliés exige la satisfaction de leurs dix préalables avant d'aller à la table du dialogue. Reste à savoir si elle gagnera gain de cause ou si le dialogue inclusif se poursuivra sans elle. Lors de ce 62<sup>ème</sup> sommet de la CEDEAO qui s'est tenu le 4 décembre à Abuja, il a été demandé aux autorités de Conakry d'organiser un dialogue inclusif.

Kéfina Diakité

### L'Aigle Infos

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2  
Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la  
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de  
Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

**Administrateur Général & Directeur de Publication**

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité

Tél. +224 621935388

**Rédacteur en Chef**

Ali Badara Condé

**Secrétaire Général de la Rédaction**

Amadou Tidiane Diallo

**Comité de Rédaction**

Ali Badara Condé, Tidiane Diallo, Samory Kéita, Mamadou

Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saidou Barry

**Service Commercial, Marketing, Abonnement.**

**Annonces et Pub.**

Mamadou Saidou Barry

654.75.56.50

**Imprimeur**

Arbaba Barry

628463493

**Imprimerie**

Le Scribe

**Distribution**

L'Aigle Infos/Maison du Livre

**Mise en page**

Mohamed Lamine Camara

**Chargé de l'Impression et de la Distribution**

Mohamed Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de

Communication)

Kéfina Diakité



BOGOLA HABA, COORDINATEUR DU FNNDT

## « Nous avons besoin de se refonder pour que naisse la nouvelle Guinée... »

**Le jeudi 24 novembre, le cadre de dialogue inter-guinéen a été lancé par le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, en compagnie des trois facilitatrices. Plusieurs coalitions politiques et des structures de la société civile ont participé à cette cérémonie. Par contre, l'absence des trois coalitions politiques (ANAD, FNDC-Politique, RPG Arc-en-ciel) a retenu l'attention du public. Dans une interview accordée à notre rédaction cette semaine, le coordinateur du Front National pour la Défense de la Transition (FNNDT), Keamou Bogola Haba, s'est exprimé sur ces sujets brûlants de l'actualité.**



participer.

**L'Aigleinfos: Peut-on parler d'un dialogue sincère sans l'ANAD, le FNDC-Politique et le RPG Arc-en-ciel ?**

**Keamou Bogola Haba :** Comme vous et moi, ils sont importants mais pas indispensables pour que la Guinée avance. Ils ne constituent également pas plus de 90 % de la population comme ils le disent dans les médias. En effet, depuis le 5 septembre 2021, et sur la base des actions posées par le CNRD et les autres organes de la Transition, la majorité a changé de camp en faveur des défenseurs de la Refondation.

L'ensemble des mouvements citoyens comme le FNNDT et des partis politiques qui défendent la Refondation engagée par le CNRD, constituent aujourd'hui la majorité sociopolitique du pays, contrairement aux résultats des élections de 2010 ou en 2020 qui ne sont plus d'actualité.

Les anciens partis politiques et leurs leaders qui constituent l'essentiel du trio opposé au CNRD aujourd'hui et qui tirent l'essentiel de leurs militants au sein des communautés d'origine de leurs chefs à

l'étranger, sont pratiquement en déclin et se dirigent droit vers leurs disparitions car, leurs messages non progressistes ne sont plus audibles par la nouvelle génération qui croit en une nouvelle Guinée de la diversité et non en une Guinée balkanisée en groupements politiques communautaires avec des chefs toujours hostiles aux réformes républicaines visant à faire de nous une nation unitaire, forte et d'égalité de chance pour tous à travers une politique pénale rigoureuse et aveugle comme nous le vivons maintenant.

Par conséquent, comme lors des concertations d'avril et de mai 2022 et les autres assises, le dialogue continuera avec leur participation indirecte à travers leurs mémorandums et communications publiques dans les médias ou au siège de leurs partis politiques lors des assemblées générales.

Désormais, les Guinéens doivent retenir que notre pays fait face à de nouveaux défis économiques et géopolitiques dans la sous-région. Et, pour faire face à ces défis, nous avons besoin de se refonder pour que naisse la nouvelle Guinée de nos rêves. Or, ce rêve ne se réalisera pas

facilement avec les trois leaders du trio qui ont rendu notre pays ingérable les 30 dernières années.

**L'Aigleinfos: Comme l'indiquent certains leaders d'opinions, pensez-vous que le retour de Cellou, Sidya Touré et Alpha Condé devrait être au centre des discussions ?**

**Keamou Bogola Haba :** Comme c'est leur demande expresse comme plaidoyer, oui, il faut en parler pour trouver les voies et moyens permettant de les convaincre de rentrer au pays pour faire face à la justice qui a besoin de leur part de vérité dans les affaires de la CRIEF et le procès du 28 septembre 2009.

**L'Aigleinfos: Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ce cadre du dialogue ?**

**Keamou Bogola Haba :** Nos attentes sont celles du CNRD qui souhaite rendre pacifiquement le pouvoir aux civils en 2025 après la refondation et le nettoyage du pays de certains de ses maux comme l'enrichissement illicite et l'impunité des gouvernants et des forts.

*L'interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo*

**L'Aigleinfos :** Le cadre de dialogue s'est ouvert le jeudi 24 novembre à Conakry. Malheureusement, l'absence de certaines coalitions politiques a attiré les attentions. Quelle analyse vous en faites ?

**Keamou Bogola Haba :** Nous les comprenons bien que l'idéal serait la participation directe de tous. Malheureusement, les leaders

de ces trois organisations en l'occurrence Alpha Condé, Mamadou Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré qui sont tous à l'étranger et qui sont les anciens dirigeants de ce pays ont décidé de s'opposer aux autorités de la Transition à cause de la nouvelle politique pénale de notre pays orientée vers la redevabilité et la lutte contre l'enrichissement illicite sans privilège de juridiction pour personne. C'est juste à cause de ça, ils ont refusé de

## EVENTUALITÉ D'UNE CANDIDATURE D'ALPHA CONDÉ

### Ce qu'en pense Dr Ousmane Kaba du PADES

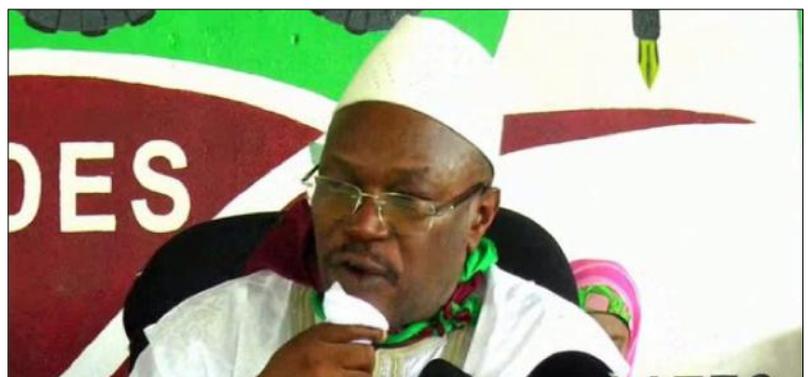
**Le mardi 29 novembre 2022, dans l'émission Mirador de FIM FM, le président du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES), Dr Ousmane Kaba, a commenté à nouveau la gestion de la Guinée par le Professeur Alpha Condé du 21 décembre 2010 au 5 septembre 2021 et s'est prononcé sur l'éventualité d'une candidature du fondateur du RPG à la prochaine présidentielle.**

**R**éagissant au tweet du journaliste Serge Daniel qui prête à l'ancien président Alpha Condé l'intention de se présenter à la prochaine élection présidentielle si les conditions de transparence et de crédibilité sont réunies par les autorités de la transition, l'ancien ministre de l'Economie, par ailleurs fondateur de l'université Koffi Annan de Guinée, Dr Ousmane Kaba, a martelé que cela n'est pas envisageable d'autant plus que l'intéressé a eu 11 longues années pour montrer l'étendue de ses

talents dans la gestion d'un État.

« Il y a beaucoup d'autres Guinéens qui sont mieux qualifiés. Il a fait ce qu'il a pu, il nous a fait progresser un peu dans le domaine de l'énergie. C'est tout ce que je retiens. Le reste, malheureusement, il s'est laissé complètement enfermé par son entourage. Il s'est spécialisé dans le pillage économique de la Guinée », a fait remarquer Dr Ousmane Kaba, le chef de file du PADES.

*Kéfina Diakité*



## L'AMBASSADEUR TROY DAMIAN FITRELL À KANKAN

« Dans toute l'histoire de la Guinée, les Etats-Unis ont été à ses côtés... »

*L'ambassadeur des Etats-Unis en Guinée, Troy Damian Fitrell, était le samedi 03 décembre, du côté de Kankan, la capitale de la Haute Guinée. Il a décliné l'objectif de sa visite dans la région et s'est réjoui de l'ouverture du dialogue inclusif en Guinée.*



« C'est ma toute première visite à Kankan. La Guinée ne se limite pas qu'à Conakry. On doit visiter toutes les régions, tous les Guinéens de toutes les régions ethniques, géographiques et religieuses. Nous sommes ensemble pour créer une nouvelle Guinée. Je suis ici pour rencontrer la Haute Guinée, parler avec les peuples d'ici, les étudiants à l'université, le maire et le gouverneur, je vais également visiter le secteur minier et agricole, c'est l'opportunité pour moi de voir la vraie Haute Guinée. Nous sommes des partenaires de longue date. Dans toute l'histoire de la Guinée, les

Etats unis ont été à ses côtés. Et pour moi, c'est l'opportunité de toutes les coopérations pour le développement de la paix et aussi pour l'avenir. L'objectif était de sensibiliser les étudiants sur les programmes d'échange pour l'éducation aux Etats-Unis. Nous avons plusieurs programmes ici, notamment la langue anglaise, la culture américaine, l'assistance dans les programmes de l'université comme la science et les recherches. », a indiqué S.E.M Troy Damian Fitrell, l'ambassadeur des Etats-Unis en Guinée. Avant de se réjouir de l'ouverture du

dialogue national inclusif. « La transition est en marche depuis maintenant un an, et maintenant nous avons le dialogue national qui est en place. Je suis très content que beaucoup de Guinéens aient décidé de participer à ce dialogue national. Cependant, ça c'est la première étape. Nous avons la nouvelle constitution, nous avons les discussions sur l'avenir de la Guinée. Une transition de 24 mois, c'est l'opportunité pour tous les Guinéens de participer à leur avenir. », dira le diplomate américain.

*Kéfina Diakité*

## CLAUDE PIVI À LA BARRE « Les mutinerie de 1996, c'est moi qui ai sauvé le président Conté »

*Accusé par Toumba d'avoir été parmi ceux qui voulaient prendre le pouvoir après le décès du président Lansana Conté en décembre 2008, le colonel Claude Pivi alias Coplan a balayé mardi 29 novembre d'un revers de main cette accusation de l'ex-aide de camp de Dadis. Indiquant que s'il était intéressé par le pouvoir, il l'aurait pris avant le capitaine président ou le général Sekouba Konaté.*

« Le jour où je suis rentré chez le président Conté, paix à son âme, parce que le Vieux en âme et conscience m'avait dit : "mon fils, l'hélicoptère est là, aidez-moi pour que je retrouve mon village, à Gbantama. Vous les militaires, faites ce que vous voulez". C'est moi qui ai dit : " non, Papa vous resterez toujours président, parce que vous le méritez. Nous, on n'est pas méchants jusqu'à ce niveau. Parce que c'est vous qui nous avez mis dans l'armée, je suis un ami inséparable de votre fils Ousmane Conté". Si, moi je voulais le pouvoir, j'aurais pris ce pouvoir avant le capitaine Dadis. Il le sait, ils sont assis ici.

Moi, ma mission principale, c'est de signer ce document pour les militaires », a déclaré le colonel Pivi en répondant à l'une des questions de l'un de ses avocats.

Dans ses explications, il (Pivi) est revenu sur le courage et la détermination qu'il a eu à faire pour sauver Conté des mains des hommes armés qui, selon lui, voulaient en finir avec lui. Et selon lui, cela est arrivé autant de fois. « D'abord, j'ai bien dit que tout le monde sait en ville ici que j'avais toujours le respect du président en tant que père. Sinon, il y a un temps qui est arrivé. J'ai commencé d'abord lorsque le palais des Nations [actuel Palais Mohammed V] a été attaqué, je crois que c'est les 2 et 3 février [1996], quand il y a au niveau du palais. La dernière fois, il y a un doyen qui a parlé de Wanwaran [l'officier qui a tiré l'obus du char sur le palais], quand ça s'est passé comme ça ils ont pris le président Lansana Conté pour l'envoyer au camp Alpha Yaya. C'est moi encore qui ai sauvé le général Conté là-bas au niveau du camp Alpha Yaya. Lorsqu'il a été arrêté, il était au camp Alpha Yaya (...) Il s'agissait d'aller le terminer à l'usine militaire. Donc le matin, tous les officiers supérieurs ont fait le rassemblement devant le drapeau du camp Alpha Yaya où il y avait les Gbagbo Zoumanigui, les N'Famara Oularé ainsi de suite. Moi en ce temps-là, en tant

que caporal-chef, je suis allé au Bataillon autonome des troupes aéroportées], j'ai organisé au moins 5 de nos hommes je leur ai dit on ne peut pas rester ici ils vont faire du mal à notre président. Parce que c'est en son temps que nous on a été recrutés dans l'armée. Allons, on va essayer de crier fort jusqu'au niveau du bataillon et on va essayer de dégager. C'est comme ça, on est allé crier au niveau du bataillon. Et on a dégagé tous ceux qui avaient préparé quelque chose contre le général Conté. On lui a dit de venir au niveau du drapeau, de s'adresser à nous les militaires. Et on est prêt à le défendre. Et on l'a défendu. Et je l'ai pris, je l'ai confié dans un Land Cruiser de l'hôpital. J'ai dit " accompagnez le président au BQG". Je n'étais qu'un caporal-chef. Ça c'était mon premier devoir loyal. Je dis bien les 2 ou 3 février, c'était mon premier acte. 2ème acte, c'est lorsque j'ai été désigné en 2006 ou 2007. Quand j'ai été désigné comme porte-parole. Ce jour-là, j'étais avec l'armée mais j'étais avec l'armée mais j'étais à la tête du mouvement. On est venu, on a fait plus de 8 semaines pour pouvoir franchir le pont du 8 novembre. C'est quand j'ai décidé, j'ai dit demain je vais franchir ce pont là. Et j'ai franchi le pont 8 nombre devant tout le monde avec des milliers de tirs. Tous les militaires, je les ai laissés à 100 mètres. Je dis : laissez-moi seul, je vais aller jusque là où ils étaient assis derrière le pont du 8 novembre ». Je suis venu, ils ont tiré sur moi fatigué. Finalement j'ai fait appel à mes hommes. J'ai désarmé ceux qui étaient là-bas. Les autres ont fui, ils sont allés se réfugier vers le BQG pour aller dire au président [Conté] que l'adjudant-chef n'a pas voulu nous respecter. J'ai dit si le président n'est pas assis, moi je ne respecterai personne », a-t-il expliqué.

*Amadou Tidiane Diallo*

## CADRE DE DIALOGUE Mory Condé analyse l'absence de la Troïka

**L**e dialogue inter-guinéen s'est ouvert le 24 novembre dernier en l'absence de plusieurs coalitions politiques, à savoir l'ANAD, le FNDC-Politique et le RPG Arc-en-ciel et alliés. Malgré ce refus du trio d'aller autour de la table, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation tente tout de même de déduire les dissidents.

Selon Mory Condé, le dialogue inter-guinéen suit son cours normal. Il lance donc une invite au trio composé de l'ANAD, du RPG Arc-en-ciel et du FNDC politique : « Le dialogue est en cours et c'est des Guinéens qui sont réunis là-bas pour parler du retour à l'ordre constitutionnel normal. Et ceux qui ne sont pas venus sont également des Guinéens. Le Premier ministre, ses équipes et

moi, nous continuons à travailler afin de faire comprendre à ces Guinéens qui ne sont pas autour de la table, de venir autour de la table. Nous, nous pensons que nous sommes beaucoup en avance dans les discussions avec ces acteurs. Nous estimons que très prochainement, ils reviendront à de meilleurs sentiments », a-t-il lancé.

*Amadou Tidiane Diallo*

## MAINTIEN EN DÉTENTION DE KASSORY ET CIE

## Un juriste interpelle !

**Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Affaire Dr Ibrahima Kassory FOFANA et Cie : justice ou acharnement ?", Sayon Mara, juriste de formation et conseiller national issu du RPG Arc-en-ciel attire l'attention sur le cas des dignitaires du régime déchu. Lisez...**



« Dans une ordonnance en date du 1er décembre 2022, la Chambre de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF) a ordonné la mise en liberté de Dr Ibrahima Kassory FOFANA, assortie de contrôle judiciaire et dépôt d'un cautionnement de trois (3) milliards de francs guinéens. Manque d'éléments probant de la part du Procureur Spécial pour confondre l'ancien Premier Ministre du Professeur Alpha CONDE ?

Le Parquet spécial de la

CRIEF, s'est, pour la énième fois de suite, opposé à cette décision de la Chambre de l'instruction. Justice ou acharnement ?

Brandie au lendemain du 05 septembre 2021 comme étant l'un des principaux chantiers de la refondation de l'Etat engagés par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), la » traque aux biens mal acquis » fait l'objet de controverse aujourd'hui. Si certains pensent que la démarche de la CRIEF vise à moraliser la gestion,

d'autres par contre croient dur comme du fer que cette haute Cour de Répression est mise en place tout juste pour réduire à quia toutes les voix dissonantes.

En effet, nombre de guinéens doutaient au départ. Beaucoup ne croient plus à la démarche de cette haute Cour. Pendant que certains croupissent en prison depuis plusieurs mois sans aucun procès, d'autres par contre auxquels sont reprochés les mêmes faits, c o n t i n u e n t malheureusement de

bénéficier de leur liberté.

Loin d'une quelconque intention visant à jeter le discrédit sur cette Cour très spéciale, mais ce point de vue est partagé par nombre de guinéens. C'est vrai que le Code de Procédure Pénale fixe la détention préventive à quatre mois, renouvelable une seule fois. Cependant, il serait important actuellement pour cette Cour de Répression de s'activer davantage pour diligenter les procès, car cette détention préventive prolongée des anciens dignitaires du régime du Professeur Alpha CONDE pousse, à juste raison d'ailleurs, certains à penser que ce sont des dossiers politico-judiciaires.

Vrai ! La détention prolongée constitue une plaie béante qui gangrène le système judiciaire guinéen ! On ne peut éternellement retenir des citoyens en prison sans jugement. Depuis le 06 avril 2022, certains anciens hauts commis de l'Etat croupissent en prison sans procès. D'ailleurs, combien la » traque des biens mal acquis » a-t-elle rapporté à l'Etat guinéen, a date ?

Libérez le Premier Ministre, Dr Kassory FOFANA ! Libérez l'ex PAN honorable Amadou Damara CAMARA ! Libérez Dr Mohamed DIANE ! Libérez Monsieur Ibrahima KOUROUMA ! Libérez Monsieur Oyé GUILAVOGUI ! Libérez-les tous, si vous ne les jugez pas !

Ces incarcérations prolongées sans jugement, poussent nombre de

guinéens aujourd'hui à douter de la bonne foi de cette Cour. Plus de sept (7) mois de détention après, les citoyens s'interrogent toujours sur les véritables faits reprochés à ces anciens hauts commis de l'Etat suscités. À part le qualificatif ronflant de « de détournements de deniers publics, d'enrichissement illicite », que sais-je encore, le peuple de Guinée n'a pas grand-chose sur ce qu'on reproche à ces anciens dignitaires.

Traque des biens mal acquis pour discipliner la gestion ou règlement de compte et haine des anciens dignitaires du PrAC ?

Un vieux dicton nous enseigne que : « il faut balayer d'abord devant sa propre porte ». Si la lutte contre les biens mal acquis était telle qu'on l'a brandie, tous les hauts commis de l'Etat devraient, pour une question de transparence et d'éthique, faire de leur priorité, la déclaration écrite de la totalité de leurs biens et actifs. Malheureusement, après plus d'un an, ni LES MEMBRES du CNRD, ni les membres du GOUVERNEMENT, ni les RESPONSABLES DES RÉGIES FINANCIÈRES, ni personne d'ailleurs, ne se sont attelés à cet exercice républicain. Avec de telles attitudes de la part des autorités, le peuple peut-il croire à la sincérité de la lutte contre l'enrichissement illicite ?

J'en doute fort. », a écrit Sayon MARA, Juriste.

Kéfina Diakité

## PARTICIPATION AUX AG DE L'UFDG Fodé Oussou Fofana envoie un message au maire de Dixinn

**Le samedi 03 décembre, ce sont les fédérations de Kaloum, Dixinn 1 et Dixinn 2 qui étaient chargées de l'organisation de l'Assemblée générale de l'UFDG. Dans son intervention, Dr Fodé Oussou Fofana, le vice-président du parti, a déploré l'absence de Mamadou Samba Diallo, maire de la commune de Dixinn.**

« Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier et féliciter chaleureusement les fédérations de Dixinn 1, de Dixinn 2 et de Kaloum pour cette grande mobilisation. Mention spéciale à Yondo Sister, à Rama Dalein, à Makhissa, à Mabinty et à toutes les braves femmes. Nous sommes très fiers de vous », a déclaré Fodé Oussou Fofana. Il a par ailleurs envoyé un message à Mamadou Samba Diallo, maire de la

commune de Dixinn, qui, on le sait, a été élu sous la bannière de l'UFDG. « Je veux que vous transmettiez un message au maire de Dixinn. Il faut lui transmettre un message très fort. C'est lui qui devait diriger cette délégation, il n'est pas là. Il est maire parce que les militants de l'UFDG ont voté pour lui. Et qu'il n'est pas interdit pour un maire de participer aux activités de son parti d'origine. Nous allons veiller à la présence de tous les

responsables, surtout des maires là où nous avons gagné. Les maires et les conseillers doivent être devant les fédérations. Il reste entendu qu'on est maire parce que chacun de vous a voté. Et le gouvernement n'a jamais dit qu'un maire n'a pas le droit d'assister à une manifestation de son parti. Transmettez ce message à Monsieur Samba, de la part de la direction nationale de l'UFDG ».

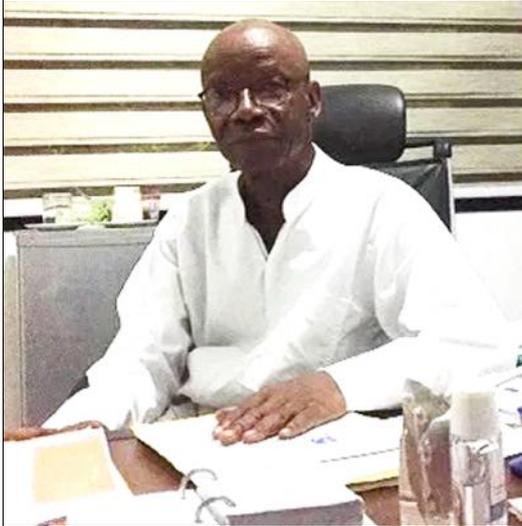
Kéfina Diakité

Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu

## SANTÉ PUBLIQUE

# La drépanocytose, cette maladie qui rompt tant de fiançailles

**Aussi appelée anémie falciforme, la drépanocytose est une maladie génétique héréditaire touchant les globules rouges ou hématies. Elle est caractérisée par une anomalie de l'hémoglobine, principale protéine du globule rouge.**



**C**ette maladie génétique est très répandue en Afrique subsaharienne et en Asie. Elle se manifeste notamment par une anémie, des crises douloureuses et un risque accru d'infections. Si les traitements actuels ont permis d'augmenter grandement l'espérance de

vie des patients affectés, ils restent encore limités par le faible taux de dépistage qui reste le seul moyen préventif.

En Guinée, le test de dépistage contre la drépanocytose n'est jusqu'à pas une priorité pour les futurs couples. Dr Mamady Dramé, Directeur du centre

de drépanocytose "SOS Drepano" a expliqué les raisons de cette négligence, au cours d'un entretien.

«C'est le manque d'information et de sensibilisation sur les dangers de cette maladie que les gens ne font pas de test. Aujourd'hui, très peu de couples font ce diagnostic là avant de se marier, sauf ceux qui sont avertis sur les cas de drépanocytose dans leurs familles ou des connaissances, qui ont été confrontés à ça, sinon il n'y a pas d'obligation légale à effectuer ce test avant le mariage», a-t-il indiqué.

De nombreuses relations pouvant aboutir au mariage ont été annulées suite à la découverte de la drépanocytose chez l'un/ l'une des conjoint(e). Aïssatou Barry, 27 ans, est drépanocytaire de type SS. Elle dit avoir vécu cette réalité.

Elle raconte comment elle a eu à changer de prétendant par risque d'avoir des enfants malades

de drépanocytose : «C'est une maladie en famille. Chez mes parents nous sommes deux à être porteuses de cette maladie. J'ai grandi à l'hôpital. Chaque mois j'étais hospitalisée pour manque de sang et autres. J'ai eu un prétendant qui était drépanocytaire comme moi, mais avec les conseils du médecin, on a finalement annulé le mariage par risque d'avoir des enfants malades qui n'auront rien demandé de tout ça. Aujourd'hui, heureusement je suis mariée à un homme qui n'est pas drépanocytaire, mais qui savait depuis le début que moi je suis porteuse de ces germes. Peut-être qu'on aura des enfants porteurs sains mais pas des malades.»

Le Dr Mamady Dramé signale que la seule manière d'arriver à inverser la courbe de prévalence de la drépanocytose serait de rendre obligatoire le test de dépistage : «Tant qu'il n'y a pas d'obligation légale, les

gens ne le feront pas, alors que c'est une maladie qui ne peut être éradiquée. Mais il est bel et bien possible de faire basculer la prévalence du nombre de porteurs sains, si l'information est véhiculée. La sensibilisation et le dépistage restent de meilleurs moyens de lutte, mais tout cela doit venir d'en haut, c'est-à-dire du ministère de la Santé. Tant que ceci n'est pas mis au point comme ça a été le cas pour d'autres maladies (COVID et autres...), cela risque d'être compliqué.»

Puisqu'il s'agit d'un fait social, notre rédaction a voulu faire réagir les sociologues. Mais ceux qui ont été contactés affirment n'avoir pas eu à mener des études sociologiques sur son impact au sein de la population guinéenne.

Par ailleurs, il faut signaler qu'au moins 5 000 drépanocytaires (porteurs sains et malades), sont reçus annuellement au centre "SOS Drepano".

**Amadou Tidiane Diallo**

## Cadre de dialogue

# Dr Makalé Traoré rassure par rapport à l'organe de gestion des élections

Dr Makalé Traoré, l'une des facilitatrices du cadre de dialogue inclusif, a cru devoir réagir aux rumeurs faisant état du retrait du point concernant la mise en place de l'organe de gestion des élections des travaux des thématiques du cadre de dialogue. C'était le mercredi 30 novembre 2022, dans l'émission «Mirador» de FIM FM.

« Les rumeurs sur le retrait du point concernant la mise en place de l'organe de gestion des élections, des thématiques du cadre de dialogue ne sont pas fondées. Quand vous prenez les 10 points du chronogramme, vous constatez que l'organe de gestion n'est pas marqué là-dedans. Donc, la CENI fait partie des institutions à mettre en place par la constitution. Sur ce point de

vue-là, il fait partie des éléments d'analyse des institutions mises en place par la constitution. Même ce mardi, on a discuté très tard le soir. Le sujet n'est absolument pas éludé et il y aura des propositions par rapport à ça. On a d'abord mis le projet du TDR et à la validation du TDR nous avons estimé que la CENI ne fait pas partie des 10 points du chronogramme. C'est une institution qui fait partie de celle dont la constitution doit prendre en compte », a fait savoir Dr Makalé Traoré qui, par ailleurs, a déploré l'absence d'Oumar Sylla alias Foniké Mengué (coordinateur national du FNDC, dissous officiellement par le MATD), à l'inhumation de sa défunte mère, Hadja Mariama Fofana, à Boké « L'inhumation du corps de la mère de Foniké Mengué,



sans lui, est une question qui nous interpelle, qui nous préoccupe. Nous travaillons là-dessus depuis des jours mais hélas. D'ailleurs, je lance un appel, nous

souhaitons nous facilitatrices que ce jeune puisse accompagner sa mère à sa dernière demeure », avait-elle indiqué. Mais comme on le

sait, cet appel n'a pas été entendu. Foniké Mengué n'a pas eu la possibilité d'assister aux obsèques de sa mère.

**Kéfina Diakité**

## JOURNALISTES NOMMÉS SOUS LE CNRD La liste s'allonge !

Le vendredi 02 décembre, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé dans un décret lu à la télévision nationale, Moussa Moïse Sylla, au poste de président du conseil d'administration (PCA) de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Au ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger, des journalistes ont également été nommés dans les ambassades.



Il faut reconnaître que depuis l'avènement du CNRD au pouvoir, des journalistes et des communicants continuent de bénéficier du décret présidentiel et des arrêtés ministériels. Dans un premier temps, il y a eu entre autres : Moussa Moïse Sylla (DCI), Thierno Mamadou Bah (conseiller à la PRG), Adèle Camara (Chef de cabinet/Communication), Souleymane Thianguel Bah

(secrétaire général/Communication), Mandian Sidibé (OGP).

Le vendredi 02 décembre, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé dans un décret lu à la télévision nationale, Moussa Moïse Sylla, au poste de président du conseil d'administration (PCA) de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Au ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration

africaine et des Guinéens établis à l'étranger, des journalistes ont également été nommés dans les ambassades. Ce sont : Hadja Fanta Sow de la RTG ( ambassade de Guinée à Addis-Abeba, en Éthiopie) ; Mohamed Kaba de FIM FM (conseiller à la Mission permanente de Guinée à Genève (Suisse) ; Joséphine Béavogui du Quotidien national Horoya (ambassade de Guinée à Dakar, au Sénégal) et Antoine Kourouma d' Espace FM (à Bruxelles, en Belgique). A part ces nominations des journalistes et des communicants au sein de l'administration publique, le CNRD et son gouvernement ont mis à disposition des bâtiments pour servir de maisons de la presse dans les 8 régions administratives (Conakry, Kandia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, N'zérékoré). Le montant de la subvention annuelle accordée aux médias privés et à la maison de la presse a été aussi revu à la hausse.

**Kéfina Diakité**

## SIGUIRI ET MANDIANA Des sous-préfets limogés par le MATD

Le vendredi 2 décembre 2022, dans l'émission "Mirador" de FIM FM, le ministre de l'Administration du Territoire et la Décentralisation, Mory Condé, a expliqué pourquoi il a limogé six sous-préfets dans les préfectures de Siguiiri et Mandiana, à travers un arrêté lu jeudi à la télévision nationale.

« Il y a à peu près 10 jours, j'avais fait un communiqué à la RTG déclarant avoir réquisitionné les forces de défense et de sécurité pour intervenir dans les zones de Siguiiri et Mandiana afin de faire un état des lieux de tous ces exploitants qui sont en train de détruire notre environnement et les ressources de ces deux préfectures. C'est à la suite de cela que les forces de défense et de sécurité ont engagé la croisade dans les deux préfectures. Elles ont mis main sur plusieurs machines et continuent encore à récupérer d'autres que les individus ont cachées dans la brousse. Quand vous sillonnez aujourd'hui la zone de Siguiiri et Mandiana, vous vous rendez compte qu'en plus même de l'exploitation illégale, il y a également des produits toxiques comme le cyanure... L'eau des rivières à Siguiiri et à Mandiana n'est plus consommable. », a expliqué le ministre Mory Condé.

« On ne peut pas comprendre que des gens soient représentants de l'État dans les circonscriptions territoriales et qu'il y ait du n'importe quoi et qu'ils

n'agissent pas et même au moins un simple courrier pour informer leur hiérarchie. Ils n'ont pas fait et n'ont engagé aucune action pour éviter cela. Au contraire, certains auraient même favorisé ce travail. On ne peut se permettre de dire aux gens que le CNRD est là pour la moralisation de la gestion publique et faire le laisser-aller dans la gestion de nos ressources qui pourtant pouvaient contribuer au développement de ces localités... Si des collectivités, des conseils communaux sont concernés, ils vont partir », a-t-il ajouté. Les six sous-préfets limogés ont pour noms : sous-lieutenant Mouloukou Souleymane Camara (sous-préfet de Doko) ; capitaine Salah Camara, (sous-préfet de Kintinian) ; lieutenant Lanciné Mara (sous-préfet de Kourémalé) ; capitaine Mamadi Keita (sous-préfet de Tomboni) ; lieutenant M'bemba Bangoura (sous-préfet de Kondianakoro) ; lieutenant Pierre Loua (sous-préfet de Dialokoro). Sale temps donc pour les administrateurs territoriaux dans les localités où il y a l'exploitation minière illégale.

**Kéfina Diakité**

## SANTÉ

# Le CNT adopte un accord de financement contre la Covid-19

Les membres du Conseil national de la Transition (CNT) ont adopté le vendredi 2 décembre 2022 à l'hémicycle l'accord de don et de crédit relatif au deuxième financement additionnel pour le projet de préparation et de riposte à la Covid-19. Cette rencontre a connu la présence des membres du gouvernement dont le ministre de la Santé et ses homologues du Plan et du Budget.

C'est la commission du Plan, des Affaires financières et du Contrôle budgétaire et celle de la Santé, Éducation, Affaires sociales et culturelles, qui ont été saisies de examen de l'accord de financement signé le 5 juillet 2022 entre l'Association internationale de développement (IDA) et la République Guinée, dans le cadre du deuxième financement additionnel du projet de préparation et de riposte à la COVID-19, pour un montant de 19 millions DTS (droit de tirages spéciaux) soit 25,43 millions dollars US. Cet accord de financement qui

comprend 50 % de don et 50 % de prêt est concédé à la Guinée, selon les conditions suivantes : Taux d'intérêt : 1,56 % par an ; Période de remboursement : 38 ans dont 6 années de grâce ; Commission d'engagement : 0,5 % par an sur le solde non décaissé ; Commission de service : 0,75 % par an sur le montant décaissé ; Dates de paiement : 15 mars et 15 septembre de chaque année ; Date de clôture du financement : 31 décembre 2023. En termes de

recommandations, la commission santé a suggéré : 1- Prendre des mesures contraignantes pour assurer une large couverture vaccinale. Par exemple : Exiger un pass vaccinal dans les lieux publics :  
 . Les marchés  
 . Les bureaux ;  
 . Les transports en commun ;  
 . Les écoles ;  
 . Les universités.  
 – Assurer une vaccination de routine dans toutes les structures de santé. Concrètement, l'accord ainsi adopté devrait permettre d'acquérir 40 ambulances pour les 33 districts sanitaires plus les 5 communes de la Ville de

Conakry, 438 motos tout-terrain pour l'ensemble des 438 centres de santé ruraux et améliorés du pays, de renforcer le Programme national de vaccination à travers l'acquisition de la chaîne de froid et des équipements annexes et des capacités techniques du personnel de santé (agents de santé

communautaires, les professionnels de santé) en poste dans les zones rurales afin d'améliorer la prestation de services de santé à la base dans les communautés, permettant ainsi de rapprocher les prestataires de soins de qualité aux bénéficiaires tout en respectant l'équité.

**Amadou Tidiane Diallo**

« Le silence irrite le diable »

## DÉCRETS

# Des cadres nommés au Secrétariat Général des Affaires Religieuses

**Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, dans un décret lu à la télévision nationale, le vendredi 2 décembre 2022, a procédé à la nomination de plusieurs hauts cadres au Secrétariat Général des Affaires Religieuses. Voici la liste des cadres nommés :**

**1- Conseiller Principal :** Dr Mamadou Lamine Diallo, précédemment Directeur général du fonds national de la Zakat et du Wakhs ;  
**2- Conseiller Juridique :** M.Ibrahima Bamba Sid Camara, précédemment Directeur général du bureau de stratégie et de développement ;  
**3- Conseiller des Affaires Islamiques :** M.Mohamed Jaffar Souaré, précédemment chef de division à la Direction du réseau des ONG et associations religieuses ;  
**4- Conseillère chargée des affaires chrétiennes :** Mme.Agnès Délamou confirmée ;  
**5- Chargé de missions :** M.Bangaly Keïta précédemment Directeur national des pèlerinages ;  
**6- Inspecteur général :** M.Souleymane Conté précédemment Directeur national des affaires islamiques ;  
**7- Inspecteur général adjoint :** M.Ismaël Camara, précédemment à la Direction nationale des pèlerinages ;  
**8- Directrice nationale des affaires chrétiennes :** Mme. Héliène Bouré confirmée ;  
**9- Directeur national adjoint des affaires chrétiennes :** M.Gnama Emmanuel Kourouma confirmée ;  
**10- Directeur général du bureau de stratégie de développement :** M. Adama



Sidibé, précédemment en service au bureau de stratégie et de développement ;  
**11- Directrice générale adjointe du bureau de stratégie et de développement :** Mme.Touré, née Mariame Mara, précédemment Directrice adjointe du service national des affaires socio-économiques et culturelles ;  
**12- Directeur national des affaires islamiques :** Dr.Souleymane Sidibé, précédemment, Directeur adjoint des affaires islamiques ;  
**13- Directeur national adjoint des affaires**

**islamiques :** M. Mohamed Bachir Diaby, précédemment en service au secrétariat général des affaires religieuses ;  
**14- Directeur national des pèlerinages :** M. Alhousseine Fadiga, précédemment chef de la division, enregistrement des statistiques à la Direction nationale des pèlerinages ;  
**15- Directeur national adjoint des pèlerinages :** Dr. Aly Cissé, précédemment en service à la DRH ;  
**16- Directeur national des infrastructures religieuses :** M. Mohamed Lamine Ibrahima Camara, précédemment en service au

secrétariat général des affaires religieuses ;  
**17- Directeur national adjoint des infrastructures religieuses :** M. Abdoulaye Nabé, précédemment au service genre et équité ;  
**18- Directeur national du fonds national de la Zakat et du Wakhs :** M. Abdoul Karim Diallo, précédemment Directeur national des lieux de culte ;  
**19- Directeur général adjoint du fonds national de la Zakat et du Wakhs :** M. Mohamed Fodé Sylla, précédemment Directeur national des ONG et associations religieuses ;

**20- Direction du service national des affaires socio-économiques et culturelles :** M. Mohamed Kaba précédemment en service à la Direction du réseau des ONG et associations religieuses ;  
**21- Directeur adjoint du service national des affaires socio-économiques et culturelles :** M.Mamadou Bobo Bah, précédemment Directeur adjoint du centre islamique de Donka ;  
**22- Directeur des ONG et associations religieuses :** M. Nouridine Fadiga, précédemment Directeur du service national des affaires socio-économiques et culturelles ;  
**23- Directeur adjoint des ONG et associations religieuses :** M. Bangaly Sangaré, précédemment en service à la Direction générale du fonds national de la Zakat et du Wakhs ;  
**24- Directeur du centre islamique de Donka :** M. Lamine Sano, précédemment Directeur général adjoint du fonds national de la Zakat et du Wakhs ;  
**25- Directeur adjoint du centre islamique de Donka :** M. Aboubacar Sidiki Nabé, précédemment Directeur général adjoint du bureau de stratégie et de développement.

Kéfina Diakité

## CNSS

# La revalorisation et la mensualisation des pensions de retraite

**Le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Bakary Sylla, a eu des échanges, le samedi 3 décembre 2022, avec les hommes de médias, pour expliquer la bonne nouvelle que constituent la revalorisation et la mensualisation des pensions de retraite. C'était en présence des membres du Conseil d'administration de ladite institution.**

Le Directeur général de la CNSS, dans son intervention, a tenu à rappeler que sa mission fondamentale, c'est celle de faire de la CNSS une institution respectueuse des principes de base de la sécurité sociale et qui soit au service exclusif des assurés sociaux. A son arrivée à la tête de la CNSS, M. Bakary Sylla a cru devoir faire l'état des lieux de la situation financière et administrative. Ce qui lui a permis de comprendre les

maux dont souffrait cette institution et d'engager des réformes. C'est ainsi qu'il lancera une opération de sécurisation du recouvrement des cotisations sociales à travers un contrôle drastique des déclarations sociales effectuées par les entreprises, la sécurisation de la facturation, l'édition des quittances et du quitus social (...). Aujourd'hui, la CNSS, sous sa conduite, a pris la décision d'augmenter et de

mensualiser le paiement des pensions de retraite et de réversion ainsi que des allocations familiales. Bakary Sylla, dans sa communication, a expliqué qu'il y a eu 3 niveaux d'augmentation, à savoir : 120% pour les plus petites pensions généralement perçues par les veuves et les orphelins ; 85% pour les pensions intermédiaires ; 50% pour les plus grandes pensions. Il a par ailleurs annoncé qu'il va procéder à la

mensualisation du paiement des pensions de retraite et de réversion ainsi que les allocations familiales, tout en signalant que la revalorisation des allocations familiales est de 200% à date. Selon lui, de toute l'histoire de la CNSS, c'est à l'avènement du CNRD au pouvoir qu'une telle augmentation a eu lieu, et c'est pour la première fois que les bénéficiaires vont percevoir mensuellement leurs droits. Il dit répondre ainsi au cri du

cœur des pensionnés qui, depuis longtemps, sollicitaient une telle revalorisation mais aussi la mensualisation de leurs droits. Et dans le souci de leur faciliter davantage la perception de leurs droits, les bénéficiaires qui sont au billetage ont été invités à passer au virement bancaire ou au Banking mobile.

Kéfina Diakité

## MÉDIAS

## Le président de la transition nomme les membres du CA de l'Institut national de l'audiovisuel

**Le samedi 3 décembre, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a procédé à la nomination des 11 membres du Conseil d'administration (CA) de l'Institut national de l'audiovisuel. Un CA qui a pour président, Moussa Moïse Sylla, nommé la veille. Ce sont :**



1-Moussa Moïse Sylla, directeur de la communication et de l'information de la présidence de la République

2-M. Aboubacar Camara, conseiller communication à la présidence

3-M. Amadou Aliou Barry, conseiller en charge des réformes et du développement des médias et de la publicité du ministère de l'information et de la communication

4-Madame Djénabou Diallo, attachée de cabinet du ministère des postes, télécommunication et de l'économie numérique

5-M. Daouda Kanté, directeur général du fonds de développement économique et social du ministère de l'économie, des finances et du plan.

6-Madame Maïmouna Diakaby, conseillère chargée des questions de digitalisation

au ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

7-M. Younoussa Traoré, conseiller technique du directeur général du budget au ministère du budget.

8-M. Seydouba Cissé, directeur national des archives

9-M. Cheik Sadibou Ndoye, secrétaire à la communication à l'union des radios et télévisions libres de Guinée

10-M. Ibrahima Diallo, secrétaire chargé des nouveaux médias NTIC à l'union des radios et télévisions libres de Guinée

11-M. Fodé Georges Soumah, responsable de la division technique production et équipement de la direction de la communication et de l'information de la présidence (DCI)

Tidiane Diallo

**"Ne parle pas de ce qui ne te regarde pas, éloigne-toi de ton ennemi, méfie-toi de ton ami, sauf s'il est de confiance, et la seule personne de confiance est celle qui craint Allah"**

**(Omar Ibn Al-Khattab)**

## INTERNET DANS LES UNIVERSITÉS GUINÉENNES

### Les étudiants partagés entre espoir et scepticisme

**Ces derniers jours, dans ses différentes sorties, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a annoncé le déploiement très prochain de la connexion internet dans les universités publiques du pays.**

S'inscrivant dans le cadre d'un vaste programme visant à connecter tous les services de l'Etat à l'horizon 2030, la connexion des 17 universités publiques serait plus imminente, à en croire Ousmane Gaoual Diallo. Si cette annonce fait rêver une partie des étudiants, elle suscite néanmoins de la part d'autres parmi eux une certaine méfiance. Ceux-là se rappelant des annonces pareilles restées sans suite sous le magistère du président Alpha Condé.

A en croire Ousmane Gaoual Diallo, le programme de connexion des services de l'Etat dont les écoles publiques et les établissements hospitaliers, devrait coûter 20 millions de dollars américains.

Mais pour ce qui est des universités, l'annonce du ministre porte-parole du gouvernement est perçue comme « salubre » par le Collectif des étudiants des universités publiques de Guinée (CEUPU-G). Si cette annonce venait à se matérialiser, elle pourrait « aider les étudiants à développer leurs compétences et connaissances en développement mobile et Web à travers les technologies Google », a soutenu le président de ce collectif. De même, dit-il, la connexion des universités publiques à internet offrirait aux étudiants l'opportunité de « participer à des sessions de formations ».

A l'inverse, Abdoulaye Diallo,

étudiant en économie à l'université général Lansana Conté de Sonfonia ne veut pas se laisser emballer si vite. Il se rappelle en effet que des annonces de ce type, l'ancien régime en avait distribué à profusion. Il note tout particulièrement, le programme "Wifi pour tous". Une « initiative qui n'a jamais prospéré ici », s'empresse-t-il de faire remarquer. Il espère donc que cette autre annonce ne serait pas une « autre campagne de séduction » destinée à dragner les jeunes dans les enceintes universitaires.

Amadou Tidiane Diallo

## TRIBUNE

### Le dialogue politique ou le rendez-vous des menus fretins, mobilisés pour le besoin d'une cause sordide (Diabaté Doré)

**En Guinée pour la bonne réussite de la transition nous avons besoin d'un dialogue politique sincère. Mais pas d'une réunion de masse. Non plus d'un événement contrôlé par un seul groupe d'intérêt comme ce que nous livrent les facilitatrices à l'hôtel riviera. Un dialogue n'est pas un séminaire ou une conférence-débat. Il n'est pas une formalité ou encore un simple protocole visant à plébisciter les actions du CNRD. Le dialogue signifie confrontation de points de vue. Chaque partie prenante doit venir autour de la table avec des revendications qu'elle juge utiles à la marche de la transition. Dès lors que ce schéma est biaisé, on ne peut plus parler de dialogue.**



Ça devient un monologue au vrai sens du terme. Et c'est véritablement ce à quoi on se livre présentement à l'hôtel riviera royal. C'est-à-dire que le gouvernement et les facilitatrices reçoivent en face d'eux des acteurs sociopolitiques qui, avec le CNRD, sont d'accord sur tout. La durée de la transition, la publication de la liste des membres du CNRD, le refus pour ces derniers ainsi que leur gouvernement entier de se soumettre à la déclaration sur l'honneur de leurs biens, sont entre autres des demandes

(Suite page 10)

## TRIBUNE

# Le dialogue politique ou le rendez-vous des menus fretins, mobilisés pour le besoin d'une cause sordide (Diabaté Doré)

légitimement faites à la junte au pouvoir ; mais qui sont sans importance aux yeux des acteurs aujourd'hui assis autour de la table dite de dialogue. Point par point ces acteurs sont d'accord avec la junte au pouvoir. Encore une fois pourquoi parler de dialogue entre deux personnes qui s'entendent sur tout ? Le temps que nous avons est précieux. Chaque jour qui passe alors qu'on est dans cet imbroglie est un jour de perdu. C'est une souffrance de trop pour nos populations qui tirent davantage le diable par la queue. Nous avons des défis immenses à relever en matière de lutte contre la pauvreté. La misère dans notre pays va crescendo alors que les autorités au pouvoir ne font rien pour franchir le cap qui freine l'amorce du processus qui mène au progrès. La paix et la quiétude sont toutes deux des conditions sine qua non de tout développement. Or, notre Guinée a constamment vécu dans une spirale de crises ces dernières années du fait notamment du manque de volonté surtout des équipes dirigeantes à aller de manière sincère autour de la table avec des vrais acteurs pour débattre de vraies questions du pays. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Les combines entre la junte au pouvoir et certains acteurs qui, hélas n'ont cure du sort du pays et des générations futures, ne fera que nous maintenir dans une situation de blocage et ce, au grand dam du développement de notre Guinée. Ces acteurs dont le souci reste ailleurs (participer au pillage du pays pour se remplir les poches) s'en foutent que les guinéens aillent bien ou pas. Peu importe qu'il y est quiétude ou pas. Ces nageurs en eau trouble n'ont de préoccupation que pour leur

pain. Peu importe le prix auquel ce pain est acquis. Nous le savons tous, le semblant de dialogue lancé tambour battant le 24 novembre passé n'est rien qu'un folklore, une opération de communication pour la junte militaire. Aucune question sérieuse n'est sur la table. C'est un rendez-vous de copains et de coquins venus rien que pour festoyer au détriment de la majorité de nos compatriotes. Il est temps et encore grand temps pour le CNRD de savoir raison garder et surtout de se rendre à l'évidence que seuls les vrais acteurs peuvent discuter des vrais sujets du pays. Ils sont légitimes et représentatifs à tout point de vue. Vouloir les mettre de côté au profit des menus fretins pour, je ne sais quel agenda, est une illusion pour le moins grotesque. Malheureusement des businessmen de la crise sont encore à l'œuvre et sont parvenus à se hisser au-dessus du CNRD pour imposer cette hérésie. Ils font croire à la junte qu'il leur est possible de faire sans la majorité des guinéens, alignée derrière les poids lourds du pays. C'est de l'utopie ! Il faut donc que la junte redescende sur terre. L'émotion, le moi et l'arrogance ne dirigent pas un pays. Organiser un dialogue sincère avec les vrais acteurs politiques comme l'ANAD, le FNDC politique, le RPG et Alliés, le FFP et le FFSG pour une vie politique apaisée. La crise en permanence n'arrange pas un régime quel qu'il soit. La stabilité est gage de quiétude et de sécurité pour tout pouvoir.

**Diabaté Doré,**  
**Président du RPR**  
**Vice-président de**  
**l'ANAD.....**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

## EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

**LE CABINET DE MAITRE DORO MORIBA FELIX**, avocat de Barreau de Guinée, demeurant au quartier Manquepas, derrière l'Eglise Anglicane de Guinée, commune de Kaloum, Conakry (République de Guinée), Tél : 622 62 84 63 Email : [moribafelix00@gmail.com](mailto:moribafelix00@gmail.com).

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

A l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Coyah, salle des audiences ordinaires, il sera procédé le jeudi 15 décembre 2022 à 14 heures, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble formant la parcelle hors lotissement de Mangata, Préfecture de Coyah, consistant en un terrain urbain non bâti, à usage d'habitation d'une contenance totale de 20.633,3105 m2 et inscrit sur le numéro du plan de codification parcellaire (P.C.P) K.C.Y 00223500 objet de titre foncier n°04967/2009/TF/DU 04/02/2009 DE Kindia vol 10 folio 492.

Aux requêtes, poursuites et diligentes de la société Générale Guinée (SG Guinée) établissement bancaire créée sous la forme de société anonyme avec conseil d'administration, au capital de GNF 100.050.000.000 immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro GCKRY /06894j2003 et inscrite sur la liste des banques et établissements financiers sous le numéro 003 représenté à Conakry par Thierno Ibrahim Diallo, Directeur Général, laquelle élit domicile au cabinet de Maître DORE Moriba Félix, Avocat au barreau de Guinée ;

### EN EXECUTION :

- 1) De la grosse de la grosse de l'ordonnance d'injonction de payer n°035 /CAB/P/TPI/CKRY/III/2018 du tribunal de première instance de Conakry 3 ;
- 2) D'un pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière à Conakry du 15 Mars 2022
- 3) Du commandement de payer aux fins de saisie immobilière en date du 17 Mars 2022 de Maître Sory Daouda Camara, huissier de justice de la somme de 601 815 628, 2103.
- 4) Du certificat d'inscription en date du 10 mai 2022 de la conservation foncière de Kindia.

### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Il s'agit d'un immeuble formant la parcelle hors lotissement de Mangata, Préfecture de Coyah, consistant en un terrain urbain non bâti à usage d'habitation, d'une contenance totale de 20.633, 3105 m2 et inscrit sur le numéro du plan de codification parcellaire (P.C.P) K.C.Y 00223500 objet du titre foncier n°04967/2009/TF/ du 04/02/2009 de Kindia vol 10 folio 492.

Il est limité :

- Au nord par un accès privé de 06,00m ;
- A l'est par une rue de 06,00m ;
- Au sud par la concession voisine ;
- A l'ouest par la concession voisine.

### PARTIE SAISIE

**Monsieur Mohamed Diallo**, Economiste de Nationalité guinéenne, en service au Ministère de l'Economie et des Finances, domicilié au quartier Kissosso, Commune de Matoto, né le 31/08/1976.

### DATE ET LIEU DE LA VENTE

La vente aura lieu le jeudi 15 décembre 2022 à 14 heures par devant le Tribunal de Première Instance de Coyah, siégeant en matière d'adjudication dans la salle des audiences ordinaires de ladite juridiction.

### MISE A PRIX

L'immeuble à vendre sera offert aux enchères sur la mise à prix de **710.000.000 GNF**  
Outre les clauses, charges et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Conakry, le 21 novembre 2022

Par l'Avocat poursuivant soussigné



Maître DORO MORIBA FELIX  
Avocat

### S'ADRESSER POUR LES RENSEIGNEMENTS

- 1) MAITRE DORO MORIBA FELIX, avocat au barreau de Guinée, demeurant au quartier Manquepas, derrière l'Eglise Anglicane de Guinée, commune de Kaloum, Conakry (République de Guinée), Tél : 622 62 84 63, Email : [moribafelix00@gmail.com](mailto:moribafelix00@gmail.com);
- 2) Maître Sory Daouda Camara, Huissier de justice, près les Juridictions de Conakry, Tél : 664 35 25 36 / 628 54 46 47, Email : [csorydaouda@gmail.com](mailto:csorydaouda@gmail.com);
- 3) Au greffe du Tribunal de Première Instance de Coyah.

## GOUVERNEMENT

# Le compte rendu de la session ordinaire du Conseil des ministres du jeudi 1<sup>er</sup> décembre

**La Session ordinaire du Conseil des ministres s'est tenue ce jeudi 01 décembre 2022 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION;

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022;

III. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES;

IV. DIVERS.

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

Le Président de la Transition a commencé par remercier et féliciter tous les acteurs qui ont œuvré, avec les départements sectoriels, pour la réussite du lancement du BRANDING NATIONAL de la Guinée.

Le Chef de l'Etat a mentionné qu'il s'agit d'un événement inédit qui rentre dans le cadre de la Refondation dans la vision de repositionnement permettant de vendre l'image de notre pays car la Guinée vient de loin.

Le BRANDING NATIONAL permet de transformer qualitativement la perception du pays, de rassurer davantage les potentiels investisseurs, le tourisme et la promotion de notre culture dans le monde entier.

Le Président du CNRD a, à cet effet, invité l'ensemble des membres du Gouvernement à œuvrer pour la réussite de cet événement après cette première phase qui fut une grande réussite.

Pour le Chef de l'Etat, la contribution de chacun et de tous est vivement sollicitée en vue de construire l'image du futur de notre pays, et qu'il y a lieu d'impliquer aussi les préfectures de l'intérieur du pays ; car la Guinée ne se limite pas à Conakry.

Le Chef de l'Etat s'est préoccupé de savoir si les extraits de naissance biométriques sont maintenant disponibles et accessibles à la population dans les 33 préfectures de la Guinée. Il en est de même des cartes d'identité biométriques.

Le Président de la Transition a par la même occasion instruit les chefs de départements concernés afin que tous les documents administratifs puissent être disponibles pour tous les Guinéens et sur toute l'étendue du territoire national.

II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

Monsieur le Premier ministre Chef du Gouvernement, le docteur Bernard GOUMOU, a



articulé son message essentiellement autour de trois (3) points :

- 1- RAPPEL DE SA VISITE DANS LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ;
- 2- RECRUESCENCE DU BANDITISME LE LONG DES ROUTES ;
- 3- LA PROBLEMATIQUE DES DOCUMENTS D'IDENTIFICATION ET DE VOYAGE.

S'agissant du premier point, le Chef du Gouvernement a rappelé sa visite dans les départements respectifs en vue de toucher du doigt la réalité des conditions d'installation, mais aussi recadrer les ministres autour de trois projets prioritaires à réaliser avant la fin de l'année 2022. Le Premier ministre à la fin de ce premier point a instruit aux membres du Gouvernement de lui faire le point de l'évolution de ces principaux projets.

Au deuxième point de son message, le Chef du Gouvernement a évoqué le cas des coupeurs de route. A ce sujet, il a informé avoir fait un constat quant à la recrudescence de cet état de fait. Aussi, il a fait savoir que la semaine écoulée, sur la nationale Mamou-Labé, la presse a rapporté qu'un transporteur a été tué. A cet effet, il a exhorté les départements concernés à prendre des mesures idoines pour endiguer ce fléau dans notre pays.

Enfin, au troisième point relatif à la problématique des documents d'identification et de voyage, le Premier ministre a fait cas de nos compatriotes vivant à l'Etranger, en instruisant le ministère de tutelle de prendre des mesures nécessaires pour répondre à leur préoccupation.

Dans la même lancée, le Chef du Gouvernement a fait savoir que les interpellations sont nombreuses après les opérations d'enrôlement dans les Ambassades. Pour ce cas, il a exhorté les ministres en charge des Guinéens de l'Etranger et de la Sécurité à prendre des initiatives pour la relance des opérations de délivrance des passeports pour les citoyens guinéens clairement identifiés à l'Etranger.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre des Transports a présenté une communication relative à la situation des permis de conduire et des plaques d'immatriculation des véhicules.

Madame la ministre du Plan et de la Coopération Internationale a aussi présenté une communication relative au projet Atlas Info géographique Pilote Basse Guinée pour 2023.

Le ministre du Budget a présenté les grandes masses du Projet de Loi de Finances 2023...

III. DECISIONS MINISTERE DES TRANSPORTS

Communication relative à la situation des permis de conduire et des plaques d'immatriculation des véhicules ;

Le Conseil a soutenu favorablement l'ensemble des recommandations formulées et invité le ministre à :

§ Prendre toutes dispositions pour le respect des obligations contractuelles par les parties prenantes dans les deux contrats ;

§ Impliquer dans le processus les départements en charge de l'Habitat, de la Sécurité, de l'Enseignement

Technique, la Formation Professionnelle et l'Administration du Territoire pour la réussite du projet ;

§ Rencontrer les syndicats pour comprendre les difficultés rencontrées sur le terrain ;

§ Impliquer activement les préfets pour la sélection des autoécoles ;

§ Mettre tout en place pour démarrer l'octroi effectif des permis de conduire pour les nouveaux conducteurs (mise au point des autoécoles, le passage obligatoire du code de conduire de la route) ;

§ Régler rapidement le différend entre la société DSD et le groupe Yattassaye.

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Communication relative au projet Atlas Info géographique Pilote Basse Guinée ;

Le Conseil a approuvé le projet et a invité le ministre à travailler en synergie avec tous les départements pour une cartographie plus complète.

MINISTRE DU BUDGET

Sur la Communication relative à la Loi de Finances Initiales (LFI) 2023 ;

Le Conseil a instruit au ministre de :

§ recevoir ses homologues en vue de revoir au besoin la situation de leur budget ;

§ présenter une situation succincte au cabinet du Président de la Transition pour appréciation ;

§ consolider toutes les observations et mettre à jour une proposition définitive du budget.

Le Conseil a décidé à l'unanimité l'adoption du Projet de Loi de Finances Initiales (PLFI) 2023.

III. DIVERS

Le Premier ministre a informé du début de la mission d'audit des contrats dans l'ensemble des départements en application des instructions du mercredi 30 novembre 2022.

Le ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République a informé le Conseil du lancement du projet de BRANDING NATIONAL sous la haute autorité du Chef de l'Etat qui eut lieu le mardi 29 novembre 2022.

Il a également informé le Conseil du démarrage des sessions d'échange du pacte d'actionnaires de la Compagnie TransGuinéenne (CTG) avec le Comité Stratégique de Simandou sous le leadership du Chef de l'Etat

et toutes les parties prenantes

de ce projet (Winning Consortium Simandou et Rio Tinto SimFer) et avec l'accord de l'Etat Guinéen, la présence du GÉANT CHINOIS DE L'ACIER la société BAOWU

autour des tables de négociations pour accélérer le financement de ce projet très stratégique pour notre pays dont le Capex est estimé à environ 15 milliards de dollars Américains (soit l'équivalent du PIB de la Guinée).

Le ministre des Transports a informé de l'Organisation de la première édition de la semaine nationale de la sécurité routière du 5 au 11 décembre 2022 à Conakry et à l'intérieur du pays.

La ministre du Plan et de la Coopération Internationale a fait part de la tenue du prochain comité de pilotage du projet SANITA (COPI) le vendredi 02 décembre 2022. Aussi elle a fait un rappel dans le cadre du Programme Indicatif National (PIN) du 11ème Fonds Européen de Développement pour la Guinée dans le cadre de l'assainissement urbain.

La ministre de la Pêche et de l'Aquaculture a informé le Conseil de la célébration de l'année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanale (AIPAA 2022).

Le ministre du Travail et de la Fonction Publique a demandé aux chefs de Divisions des Ressources Humaines (DRH) de faire le point sur les recrutements ou engagements d'agents contractuels ou stagiaires à date en service dans les départements ministériels.

Madame la ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME a informé le Conseil de l'organisation de la table-ronde des bailleurs de fonds sur la nouvelle Politique Nationale de Développement Industriel de la Guinée (PNDIG), prévue le 02 décembre 2022, dans un établissement hôtelier de la place.

Le Conseil a rendu un hommage aux deux anciennes gloires du football guinéen, Facinet CAMARA (Boziki) et Aliou YATTARA (Malbanga) ainsi que l'ancien ministre des Mines et de la Géologie Ibrahima Soumah, tous rappelés à Dieu.

Le Conseil a fait part que le jeudi 01 décembre 2022 est consacré à la célébration de la journée internationale du VIH/SIDA.

Le Conseil des ministres

## SANTÉ

## Faut-il vraiment boire du lait pour protéger ses os ?

**Riches en calcium, les produits laitiers sont souvent considérés comme des aliments essentiels pour la santé de nos os. Vraiment ?**



En outre, les produits laitiers sont une excellente source de protéines, moins onéreuse que la viande et le poisson.

· Si vous n'aimez pas ou que vous ne tolérez pas les produits laitiers, ou encore que vous ne souhaitez pas en consommer, par conviction, dans ce cas veillez à compléter votre alimentation avec des aliments et éventuellement des eaux minérales riches en calcium.

En résumé, consommer du lait est recommandé dans le cadre de l'alimentation équilibrée notamment pour la santé osseuse. Mais il n'y a aucune obligation à en consommer si on ne le souhaite pas. Pensez alors à d'autres sources alimentaires de calcium.

**Par Boris Hansel,  
avec Guillaume  
Paret**

Pour protéger notre système osseux et éviter les fractures, on nous conseille de consommer tous les jours des produits laitiers et en particulier du lait. Mais est-ce vraiment indispensable ? Et n'est-ce pas au contraire dangereux d'en boire tous les jours ?

Tout d'abord, il faut comprendre pourquoi le lait serait un des meilleurs amis de l'os ! C'est parce qu'il apporte beaucoup de calcium... et que l'os, lui-même constitué de calcium, a besoin de cet apport pour se développer et se

maintenir tout au long de la vie. On recommande 800 à 1000 mg de calcium par jour. Et un petit verre de lait de 125 ml en apporte déjà 150 mg !

### Aliments ou compléments alimentaires

Ce qui est démontré, c'est qu'une supplémentation en calcium, avant l'âge de 35 ans, augmente réellement la densité minérale osseuse. Autrement dit, la teneur en calcium de l'os s'en trouve augmentée ! Cela contribuerait à réduire les risques de fracture quand on vieillit... même si aucune étude ne

le confirme.

Chez les personnes plus âgées, une supplémentation en calcium pourrait réduire le risque de fracture, ce que suggère une vision purement scientifique mais pour autant pas totalement prouvée. Ce qui est certain, c'est que des apports suffisants en calcium sont recommandés pour la santé osseuse. Il est cependant préférable que cet apport se fasse sous forme d'aliments plutôt que sous forme de complément alimentaire.

Il faut toutefois

avouer que les travaux scientifiques sur le rôle du lait dans la santé osseuse sont discordants. Boire du lait apparaît comme protecteur dans quelques études, mais c'est loin d'être la règle !

En pratique, voici mes deux conseils :

· Consommer deux produits laitiers par jour dont du lait, si vous aimez cela. Il y a peu de chance que ça vous fasse du mal. Cela vous permettra d'avoir de bons apports de calcium et peut-être de protéger vos os.

